

A l'avenir, les frais de poste seront payés par nous, en sorte que les abonnés ne devront pas payer aux maîtres de postes le postage pour les journaux.

Le prix de l'édition semi-quotidienne est de \$3.00 et celui de l'édition hebdomadaire de \$1.00, et ces abonnements sont payables d'avance. Ceux qui ne paieront pas d'avance auront à payer \$4.00 pour l'édition semi-quotidienne et \$1.50 pour l'édition hebdomadaire, vu que nous payons les frais de poste.



LE CONSTITUTIONNEL

TROIS-RIVIÈRES 29 DÉCEMBRE 1876

La prorogation de la Législature a eu lieu hier à deux heures.

Le Parlement fédéral est convoqué pour le 8 Février prochain.

Nous ne sommes pas surpris de voir des journaux de Montréal, entre autres le *National*, le *Star* et le *Witness*, jeter de hauts cris, parce qu'ils ont entendu dire que les mines nécessaires pour le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental seraient probablement construites à Trois-Rivières; chez eux la chose la plus naturelle du monde est de toujours réclamer la part du lion et de faire la grimace et montrer les grosses dents du moment qu'ils craignent de la perdre et que justice ne soit rendue à quelque autre localité.

Mais cette manie devient une rage, une fureur quand les intérêts de la grande métropole commerciale de la Province de Québec deviennent en contact avec ceux de Trois-Rivières. L'ancien *bourgeois* d'autrefois, qui aujourd'hui est une ville charmante et coquette qui veut être en partie avec sa cour cadette dans les avantages qui pourraient résulter de la localisation des usines de ce chemin de fer.

Il faut nécessairement ne pas vouloir tenir compte de ce qui s'est passé au sujet du chemin de fer de la Rivière Nord et des Piles, pour se figurer que Montréal a fait quelque chose de tangible pour assurer le succès de cette entreprise, jusqu'au moment où le gouvernement n'est chargé de la construction de cette voie ferrée, en l'annexant à celle du nord de Montréal jusqu'à Ottawa, au grand plaisir de presque tous les citoyens de Montréal qui alors n'ont pas réclamé les usines dans leur ville ou qui du moins n'ont pas demandé, ne les ont pas obtenues.

Mais abordons franchement la question. Pourquoi ces usines seraient-elles à Montréal plutôt qu'à Trois-Rivières? La réponse est facile et péremptoire. Comme nous l'avons dit, pendant longtemps Montréal a été l'entrepôt de la construction du chemin de la Rivière Nord et des Piles, du chemin de la Rivière Quatre-vingt, et de la Jalouise aux points n'étant le fond non seulement de son apathie, mais même de son antipathie à l'égard de cette entreprise, lors que ces deux villes travaillaient de toutes leurs forces pour la faire réussir? Trois-Rivières est à égale distance entre Québec et Montréal; les deux embranchements d'Arthabaska et des Piles y convergent; il est par conséquent le centre des opérations du chemin de fer de Q. M. O. et O. Trois-Rivières a soulevé cent mille piastres pour aider la construction de ces chemins, lorsqu'on lui assurait que celui des Piles serait fait sur le côté ouest du St. Maurice, tandis qu'aujourd'hui on l'a placé de l'autre côté.

Mais est-ce bien pour ce chemin de fer de la Rivière Nord et des Piles que Montréal a promis un million de piastres? Il aurait mieux valu dépenser ce million de piastres à répondre dans l'affirmative. Si l'on considère maintenant l'intérêt général de l'entreprise, qui n'est autre que celui de la Province, puisqu'elle s'exécute aux frais du gouvernement, moins les souscriptions de ces villes et de quelques municipalités, on comprendra facilement que les usines doivent être à Trois-Rivières. D'abord, les terrains nécessaires ainsi que la main d'œuvre coûteraient bien moins cher ici qu'à Montréal. Nous avons à quelques milles de la ville les meilleures et les plus riches mines de fer, les Forges St. Maurice, les Forges Radnor, les Forges de l'Île et plusieurs magnifiques fonderies dans le centre même de la ville. Nous fournissons continuellement de la fonte et du fer aux usines de Montréal.

Il existe encore ici une spacieuse boutique pour faire des roues de chemins de fer et elle a déjà fourni de la meilleure qualité à celui du Grand Tronc. Pour ces raisons et bien d'autres que nous pourrions faire valoir en faveur de Trois-Rivières, il nous semble que le gouvernement ainsi que les commissaires des chemins de fer sont tenus en justice et dans l'intérêt bien compris de la Province de y placer les usines.

C'est à tort que le *Star* prétend qu'on avait promis de les construire à Montréal, car la convention n'avait trait qu'au terminus seulement, et le gouvernement est parfaitement libre de les placer dans l'endroit le plus avantageux et c'est son devoir.

Avez longtemps Montréal a absorbé des sommes immenses sur le revenu public ce ne serait que justice que de les répartir un peu plus équitablement entre d'autres localités et l'avantage d'avoir les usines dans notre cité ne serait pas encore nous donner la part qui nous appartient.

Il y a sur les côtes de l'Angleterre et d'Irlande, une organisation de sauvetage, qui opère sur 5,000 milles. Elle possède 300 bateaux, et durant l'année 1874-75, elle a tiré du naufrage 25 navires, dont la perte eût été certaine sans son intervention. 632 personnes furent arrachées au péril éminent.

Outre ces chiffres, elle a mis 109 fois ses bateaux à la mer sans obtenir de résultats favorables. En outre, 355 existences ont été sauvées par l'appareil de fusées volantes qu'elle possède, et qui est mis en opération par des gardes côtes spécialement choisis. Cette institution de sauvetage a assisté 24,000 autres personnes, dans la tempête, et dont le sort n'était pas entièrement désespéré.

Comme on le voit par cette statistique, son travail d'une seule année, mérite bien une mention spéciale. Le *Globe*, de St. Jean N. B. de qui nous empruntons ces chiffres, suggère la formation d'une semblable organisation pour les provinces maritimes.

D'après les calculs les plus favorables, la Turquie pourrait mettre en campagne de 300 à 350,000 hommes, sans parler des irréguliers qu'elle pourrait envoyer sur le théâtre de la guerre.

Elle possède tous les éléments nécessaires pour venir à bout des Serbes et des Bulgares, des Roumains et des Hellènes coalisés; mais si elle entre en lutte avec une puissance de premier ordre, elle ne pourrait guère espérer autre chose qu'une résistance honorable.

M. Vanner, le météorologiste de la Commission Géologique, nous a prêté une chute abondante de neige avant le jour de l'an, et une autre, d'égale abondance, après les Rois. En outre, de gros froids dans le cours de janvier.

Nouvelles Étrangères

EUROPE

Constantinople, 25 déc.—La conférence a été ajournée à jeudi et non mardi, tel que rapporté.

Londres, 26.—Une dépêche de Constantinople dit que le Port a résolu d'abolir le décret de 1875 immédiatement.

Une dépêche de Vienne au *Standard* dit que Sir H. C. Elliott ne retournera pas à Constantinople, mais qu'il sera remplacé par le marquis de Salisbury.

Un correspondant spécial du *Daily Telegraph* à Pera, dit que Midhat Pacha, dans une entrevue non officielle avec lord Salisbury, a refusé d'accepter la proposition d'une commission internationale pour surveiller les réformes. Lord Salisbury aurait télégraphié de tenir un vapeur prêt à le transporter à Athènes, si la Porte continuait à hériter aux représentations. On reçoit de grandes quantités d'armes et de munitions de l'Amérique.

L'esprit de la population est belliqueux et la situation critique. Samedi, les Serbes ont fait une démonstration devant l'ambassade russe et ont crié: «A bas la Russie!» Les vapeurs russes ont cessé de voyager sur la mer Noire.

On craint beaucoup que la Turquie ne résiste à presque toutes les réformes proposées que les puissances seconderaient le moins qu'elles puissent le demander. On pense à Constantinople que Sir Elliott, l'ambassadeur anglais, est en faveur de la résistance de la part des Russes, et son départ est considéré comme favorable à la paix.

Washington, 26.—On dit qu'à propos de la remise de Brent, le faussaire du gouvernement doit réviser le traité d'extradition, de manière à bien préciser toutes les offenses pour lesquelles un criminel peut être extradé.

New-York, 25.—Le vapeur «Celtia» arrivé de Liverpool hier, apporte £200,000 en monnaie d'or. Le vapeur «Labrador» arrivé le même jour, apporte \$60,000 en espèces.

Versailles, 26 déc.—La ville de la chambre des députés a pris feu aujourd'hui. Tous les députés ont dû chercher refuge ailleurs. On est parvenu à maîtriser le feu.

St. Pétersbourg, 26.—On croit ici que la Sublime Porte donnera une réponse évasive aux propositions de la conférence.

Terrible Catastrophe.

Désastreux incendie à Ste. Elizabeth, comté de Joliette.—Un couvent réduit en cendres.—Treize personnes tuées.

Joliette, 26 Dec.—Vers 8,45 hrs. hier soir, la Supérieure du Couvent de la Providence, à Ste. Elizabeth, comté de Joliette, a visité l'établissement comme d'habitude et ayant constaté que tout était dans l'ordre, est allée se coucher. Quarante huit pensionnaires étaient couchées dans un dortoir, et une vieille femme dormait dans la cuisine. A neuf heures vingt minutes on a découvert que le couvent était en flammes. Aussitôt l'alarme a été donnée et tous ceux qui ont pu le faire, se sont enfuis. Malheureusement, douze pensionnaires et la vieille femme ont péri dans les flammes.

La mère Supérieure, dans l'espoir de sauver quelques-unes des malheureuses personnes qui périssaient est restée si longtemps dans le couvent qu'on a éprouvé

beaucoup de difficulté à l'en faire sortir. Le bâtiment était à deux étages et en bois et les dorées étaient à l'étage supérieur. Après le feu, on n'a trouvé que des ossements calcinés qu'il a été impossible d'identifier. On ignore de quelle manière le feu a pris naissance.

Voici les noms des victimes de cette terrible catastrophe:

Angèle Dauphin, âgée de 63 ans; Elisabeth Gravel, âgée de 19 ans; Marie Louise Geoffroy, âgée de 10 ans; Pamela Desmarais, âgée de 9 ans; Martin Drolet, âgée de 10 ans; Lia Guilbault, âgée de 7 ans; Georgina Lavalée, âgée de 10 ans; Lina Lavalée, âgée de 10 ans; Alida Pelud, âgée de 9 ans. Toutes ces personnes étaient de Ste. Elizabeth. Delima Lavalée, âgée de 10 ans; Rosanna Mase, âgée de 11 ans; de St. Thomas; et Méina Joly, de St. Félix.

LA PIPE D'ECUME DE MER.

Celle-là, c'est la pipe de luxe, la pipe distinguée, si j'ose m'exprimer ainsi, celle d'un personnage de la *Vie de Bohème*, n'hésitant pas à produire dans le monde. D'ailleurs elle est excellente et cela suffit. Presque tous les fumeurs en ont une, cadeau précieux de quelque main amie. Ils l'ont reçue toute blanche, armée de son bout d'ambre jaune, translucide et apaisé, couchée dans son étui de chagrin doublé de velours; ils ne la fument que dans les grandes circonstances, avec des précautions infinies et des soins quasi respectueux; aussi la teinte brune dont le tabac la colore chaque jour d'avantage, s'est elle uniformément étendue sur son tuyau cylindrique et formé-elle, à la base de son fondement, une couronne d'une parfaite régularité. On ne la confie pas au premier venu; et l'hôte à qui on en fait l'honneur, doit compter cela pour une marque de défiance ou d'un éloignement d'amitié.

Beaucoup de fumeurs pourtant, ne se sont jamais demandé d'où provient leur pipe perfectionnée, beaucoup ignorent ce que c'est que la pipe d'écume de mer, ce qui est que l'ambre qui l'enrichit. Et c'est pour quoi nous voulons le leur dire.

L'écume de mer, appelée par les minéralogistes les *magasins*, est un silicate de magnésie, contenant un peu d'alumine. On la trouve en masses informes ou en rognons de petit volume, dans plusieurs contrées de l'Asie, dans l'île de Negrepoint, dans quelques points du Piémont, de l'Espagne, de notre département du Gard et même dans le terrain tertiaire parisien; on en a rencontré à Saint Ouen et à Montmartre.

Rarement en Europe, les morceaux de magnésie sont assez homogènes pour être travaillés; ils contiennent ordinairement des portions de Silice, des argiles verdâtres, etc. Ceux au contraire qui nous arrivent d'Asie Mineure sont purs de tout mélange et sont en même temps d'une nuance blanche ou à peine jaunâtre qui les fait particulièrement rechercher.

Les pipes taillées en plein bloc sont légères, poreuses, et se laissent aisément rayer par l'ongle. Elles sont plus chères et plus estimées des amateurs que celles dites en Écumine d'Austrie et qui sont fabriquées avec une pâte composée de débris d'écume de mer, réduits en poudre, brouillés dans du lait et pétris avec de la cire et de l'huile de lin.

Celles-ci, à leur tour, valent mieux que les pipes d'Écumine artificielle, faite avec un pâte dure obtenue en calcinant un mélange de caséine, d'oxyde de zinc et d'oxyde de magnésium. Enfin il en existe de qualités plus inférieures encore, car on a, comme on pense, essayé bien d'autres imitations; on a employé les coquilles d'œufs broyées, la craie pilée, etc. etc et obtenu ainsi des produits qui, malgré la modicité de leur prix, sont généralement et justement dédaignés par les fumeurs.

L'ambre, dont on orne les pipes de véritable écume de mer, est une substance bitumineuse, translucide, dont la couleur varie du jaune pâle à l'orange foncé, tirant parfois sur le vert ou sur le rouge. Son prix est très élevé; les sortes les plus communes se vendent 40 fr. le Kilog; les plus rares atteignent jusqu'à 800 francs. On l'appelle aussi *succin* ou *ambre jaune*, pour le distinguer de l'*ambre gris*, substance odorante, d'origine animale, employée par les parfumeurs. L'*ambre jaune* ou *succin*, le seul qui nous occupe ici est d'origine végétale; il est constitué par une résine fossile; il provient d'arbres résineux des époques préhistoriques, qui ont laissé couler leur résine, comme nous voyons que cela a lieu chez les arbres résineux contemporains; seulement, cette résine fossile s'est accumulée, concrétisée et avec le temps, fossilisée.

Cette origine ne saurait être mise en doute, et les fragments d'écorce qu'on trouve parfois, et les petits insectes qui se sont enroulés qu'on la terébenthine était encore à l'état liquide et dont on retrouve l'empreinte dans les blocs d'ambre jaune, en témoignent suffisamment. On a même retrouvé, dans certains morceaux d'ambre, l'empreinte de petits lézards qui, voulant sans doute happer les insectes qu'ils voyaient se débattre dans la résine ébullissante, ont été à leur tour engloutis, puis bientôt enrobés complètement.

L'ambre se trouve en beaucoup de points du globe, mais c'est de la Baltique qu'il nous vient surtout. On le trouve là, assez communément, dans les grandes dunes sablonneuses et à une profondeur variable. Il est ordinairement en morceaux de très petit volume; pourtant en 1874 dans un champ du domaine de Straninge près de Holsbeck, on a découvert un bloc de cette substance qui mesurait un mètre de longueur sur 60 centimètres de largeur et d'épaisseur; il pesait environ 260 kilogrammes et valait à peu près 209 mille francs. Un véritable trésor, comme on voit. Le bloc de magnésie dans lequel on taillera une pipe d'écume pour ce gigantesque bout d'ambre, n'est pas encore trouvé.

Notre devoir est de publier des correspondances qui nous sont adressées par des personnes que nous connaissons, mais nous n'en prenons nullement la responsabilité.

Correspondance.

COMTE DE CHAMPLAIN.

M. le Rédacteur,

Un ami vient de me passer le *Journal des Trois-Rivières*, en date du 21 courant, où je lis un article en réponse au *Canadien* relativement à une sortie que l'aimable triffuven a jugé à propos de faire contre les honorables M. M. Ross et B. Ker.

A cette lecture, il est facile de se convaincre que les années entraînées chez son auteur un décroissement graduel du cerveau; l'altération qu'il subit et qui est la cause immédiate de ces attaques déplacées, doit être semblable à celle qui produit les rêves, qui amène les fausses convictions, qui excite les instincts et les passions des individus en proie à quelque désordre de l'intelligence. Voilà pourquoi, sans doute, M. le Rédacteur du *Journal* ne paraît pas agir, aux yeux du *Canadien*, avec calme et justice à l'égard de l'honorable président du conseil législatif. Il a de temps en temps contre cet honorable Monsieur, des mouvements de colère, de fureur, d'agitation; alors il crie le vol, l'injure, et dans tous les cas, ses écrits expriment les passions dont il est agité.

Le *Journal* a beau nous assurer qu'il n'a pas parlé avec passion de M. le Dr. Ross, il ne réussira jamais à faire croire que des vessies sont des lanternes. D'ailleurs, les raisons qu'il allègue à l'appui de ses récriminations nous révèlent tout de suite, les motifs peu honorables qui l'animait pour agir comme il le fait.

Il accuse M. Ross d'avoir travaillé aux œuvres et aux entreprises les plus exécutables auxquels M. Cauchon ait jamais pris part, et il conclut que parmi nos populations, les noms de M. Ross et de M. Cauchon sont de la même valeur.

Si je comprends bien la pensée du *Journal*, je crois qu'il veut faire allusion à l'écrite question du chemin de fer de la Rivière Nord; et le renouvellement de la lettre de M. Ross les reproches qu'il lui a faits depuis plusieurs années.

Mais puisqu'il conserve si bien le souvenir du passé, il doit se rappeler aussi qu'en ce temps là, l'honorable M. Cauchon n'avait pas encore détesté le drap conservateur. Ce vieil athlète, comme le Dr. Ross, combat alors dans les mêmes rangs et pour la même cause; se continuant à défendre avec courage et habileté l'hon. président du conseil. Si le *Journal* trouve que ce dernier a commis une erreur en s'associant à son ancien compagnon d'armes, il devra admettre que tous nos chefs conservateurs sont tombés dans la même faute en travaillant, eux aussi, de concert avec l'honorable Cauchon, aux mêmes œuvres et aux mêmes entreprises; ils ont défendu ensemble les mêmes principes pendant de longues années et ils doivent être traités également coupables devant le tribunal du rédacteur triffuven.

D'où vient donc maintenant cette animosité dirigée périodiquement contre un seul homme, quand la plupart des ministres de la province de Québec se sont rendus coupables du même péché? Pourquoi prodiguer les louanges aux uns et flétrir l'honneur des autres? Le *Journal* n'aurait-il encore qu'il ne cherche pas à assouvir une vieille rancune? Aura-t-il toujours l'assurance de n'avoir pas dit plus que la vérité et la justice l'autorisaient à dire?

S'il est vrai que les articles malhonnêtes que l'écrivain a publiés depuis quelques années dans le but de faire la guerre à la plus déloyale à ses adversaires et qui n'ont constamment distillé que la haine, soufflé que la discorde et attisé que les mauvaises passions de nos populations dans notre district, tout cela n'est que la suite de l'opinion des honnêtes gens, il pourrait au moins s'exprimer l'orgueil d'associer l'infamie à sa défection, en cessant de travailler à amoindrir nos hommes publics dans l'estime de leurs compatriotes.

Il fait un crime de ce que les auteurs de la poursuite instituée contre le député de Champlain sont les favoris du président du conseil. Je ne sais pas si le Dr. Ross favorise ou non cette poursuite, je ferai remarquer seulement que cette accusation est toute gratuite et qu'elle peut être niée de même. Dans tous les cas il ne convient guère au pieux *Journal* d'exhaler ainsi publiquement ses plaintes dans un langage qui révèle la crainte ou la tristesse. Si le député de Champlain possède de bonne foi les propriétés requises pour le qualifier, il n'y a pas lieu de craindre; si au contraire cette qualification n'est pas jugée suffisante, le *Journal* devra se réjouir encore de la bonne administration de nos lois.

M. le Rédacteur du *Journal* avertit son confrère le *Canadien*, qu'il croit être mieux renseigné que lui sur ce qui se passe dans le district des Trois-Rivières, et que s'il a parlé comme il l'a fait, c'est d'après des renseignements exacts. M. l'écrivain veut évidemment et cherche à tromper le *Canadien* en avançant qu'il parle d'après des renseignements exacts. L'honorable président jouit ici de l'estime de la députation du district et de la confiance des électeurs du comté de Champlain. Lorsque M. l'écrivain nous dit qu'il parle dans l'intérêt du parti conservateur, il ment encore et il n'est pas plus sincère ici que dans ses assertions précédentes. Son passé est là pour nous dire ce qu'il a fait dans l'intérêt du parti conservateur de notre district. Après avoir semé la division parmi les conservateurs du Comté de Champlain, dont le Dr. Ross était regardé comme le chef, il a travaillé à diviser le parti conservateur du comté de Nicolet. Il saisis l'occasion et a recouru à tous les moyens pour dénigrer les gens de bien qui administrent les affaires publiques de la Province et il finit de s'effrayer sur le sort de la brique ministérielle qui s'en va à la dérive.

Il est regrettable, pour le bonheur de notre district, que le *Journal* ne prenne pas mieux la mission que la presse est appelée à remplir dans notre pays. C'est le premier devoir du journalisme honnête et consciencieux de ne jamais travailler à induire en erreur celui qui le lit, dans le but de faire triompher les opinions qu'il soutient ou de satisfaire la soif de ses vengeances. Celui là qui oublie un instant le but de cette noble mission s'écartera bientôt de la voie qu'il doit suivre pour se jeter dans des chemins de traverses où l'entraînent sans cesse les passions de son cœur. Il n'est pas propre à instruire ses lecteurs; ce n'est plus un guide fidèle c'est un faux ami qui cherche à vous égarer. Il n'a plus qu'une pensée, il veut établir sa domination ou il a la vengeance dans le cœur; et c'est pour cela qu'il appelle à son secours tous les moyens qu'une presse libre met à son usage, le mensonge et la calomnie, la violence et les menaces, la haine et les préjugés etc. etc.

J'ai sous les yeux un article qui a paru dans le *Nouveau Monde*, l'ami intime et le bras droit du *Journal*, en date du 17 août dernier. Ces lignes peignent si bien la fausse position où s'est placé le Rédacteur du *Journal* depuis quelques années, qu'elles valent la peine qu'on les fasse connaître avant de terminer. Je cite: «Cet aimable triffuven vient encore de se distinguer par un de ses coups de pied de l'âne dont il est coutumier à notre égard. Il semblerait que ses accès de mauvaise humeur contre nous doivent revenir aussi périodiquement que les phases de la lune. Que voulez vous, il a une idée fixe, le confère, et comme tous les gens à idées fixes, il est encore plus facile à endurcir qu'à corriger.....

Ainsi, il n'est plus permis à personne de différer d'opinion avec le *Journal des Trois-Rivières*. Il en est arrivé à ce degré de modestie, qu'il croit naïvement être dans la presse canadienne l'unique personnification de la bonne cause. Lui seul est animé d'intentions droites, de motifs désintéressés; tous ceux qui, dans les moindres détails, ne pensent pas exactement comme lui, sont des gens dévoyés, des amis du mal et de l'erreur. Il n'existe plus de questions libres avec lui de moment que l'on ne voit pas toutes choses à travers le prisme de ses préjugés, ou de ses préventions. Pourtant il porte encore en tête de ses colonnes cette belle devise: «In necessariis, unitas; in dubiis, libertas; in omnibus, caritas».

Mais il faut avouer que le *Journal des Trois-Rivières* a subi un grand changement depuis un certain temps. On cherchait en vain dans ses colonnes la manifestation du désir de tenir la presse conservatrice aussi unie que possible; au contraire il fait tous ses efforts pour calomnier ses confrères. On dirait que, par vanité et égoïsme, il ne veut d'aucun allié, afin de s'attribuer à lui seul tout le mérite de la bonne cause. Et comme son don-qui-chisme ne se contente pas de faire la guerre aux vrais amis, il transforme toutes les questions libres en autant de dogmes que lui seul dans la presse a le droit et la compétence d'expliquer.

«Et la charité en toutes choses, on sait comment il la pratique à l'égard de ceux qui ont le tort de lui déplaire. De sorte qu'il ne semble observer en tête de ses colonnes la devise chrétienne choisie par les distingués fondateurs de sa feuille, que pour faire regretter d'avantage, aux véritables amis de la cause conservatrice, de ne plus voir à la tête de la rédaction les hommes sages et justes dont les écrits remarquables ont valu au *Journal des Trois-Rivières* la belle réputation que leurs successeurs font maintenant de leur mieux pour ramener.....

«Nous aimons à croire que M. A. O. Déjeux est un citoyen intelligent, un homme probe et intègre, un catholique sincère et fidèle, mais M. Chs. Ed. Houde est bien son égal sous tous ses rapports, ce qui aurait dû lui épargner les partides, injustes et déloyales dénominations du *Journal des Trois-Rivières*. Mais nous ne voyons pas pourquoi le support du *Journal des Trois-Rivières* suffisait pour nous faire accepter M. A. O. Déjeux comme le seul candidat représentant la bonne cause dans cette élection, à moins qu'une cabine Bucherville ne soit considérée par les conservateurs de cette province comme la personnification de la mauvaise cause. En effet, on se rappelle qu'il n'y a pas longtemps encore le *Journal des Trois-Rivières* décriait emphatiquement l'ancien conservateur de Québec; or, en le voyant recommander si chaudement la candidature de M. A. O. Déjeux, n'avions-nous pas raison de soupçonner celui-ci d'être conservateur à la façon de l'organe sous la protection duquel il se mettait.....

«Quoiqu'il en soit le *Journal des Trois-Rivières* doit être fier d'avoir fourni une fois de plus aux organes libéraux l'occasion de se ruer sur la presse conservatrice du Canada et de l'injurier.....

«En effet si l'on en juge par le passé, le *National* n'a pas tout à fait tort de compter sur l'appui du *Journal des Trois-Rivières* pour servir les intérêts du parti libéral, en calomniant les vrais conservateurs, tâche dont il s'acquiesce avec tant de zèle depuis un an.»

Le *Canadien* peut voir maintenant jusqu'à quel point il est permis d'ajouter foi aux accusations du *Journal des Trois-Rivières* contre les chefs conservateurs de notre district; M. le Rédacteur du *Nouveau Monde* vient de juger ce *Journal* et il l'a bien jugé.

JUSTITIA

Notes Locales.

Nous apprenons avec plaisir que le beau village de la Rivière du Loup, est à faire les démarches nécessaires pour s'incorporer en municipalité de village. Il y a déjà longtemps que la chose aurait dû être faite mais nous comprenons que les progrès populaires ne sont pas faciles à faire du paraître, surtout lorsqu'il arrive que pour des intérêts imaginaires des gens sans principes se placent à la remorque des caprices du peuple.

Nous sommes autorisés à prévenir le public que les billets de passage, aller et retour, à chaque station du Grand Tronc, seront rendus pour un seul prix, à dater du 29 du courant, jusqu'au 2 janvier prochain inclusivement.

Le feu à détruit en grande partie le magasin de M. Arsène Robichon lundi soir. Il n'y avait personne dans la maison au moment de l'incendie. Mais grâce à l'énergie de nos braves pompiers il fut bientôt maîtrisé. On ne nous dit pas que M. Robichon était assuré.

AUX JARDINIERS.

Tous les jardiniers devraient recevoir le Guide des Fleurs et des Végétaux de Vick. C'est une magnifique publication, vrai chef d'œuvre de Typographie indispensable à tous jardiniers ou amateurs, qui ne coûte que 25 CENTIMS. On y trouve la description de toutes les fleurs et les végétaux les plus rares, ainsi que la manière de les cultiver.

On peut se procurer en s'adressant à M. VICK, Rochester, de N. Y. toutes les graines de fleurs ou légumes que l'on peut désirer ainsi que toutes espèces de plantes, etc., etc.

Voir l'annonce dans une autre colonne.

La cause de l'élection contestée de Charlevoix sera plaidée en appel devant la Cour Suprême, le 15 janvier prochain.

On lit dans la *Voce della Veritas*:

Un grand pèlerinage catholique, uniquement composé d'hommes, s'organise aux Etats Unis pour venir à Rome assister à la célébration du jubilé épiscopal de Saint Père, le 3 Juin de l'année prochaine.

On annonce aussi un autre pèlerinage du Canada, mais nous ne savons pas l'époque de son arrivée à Rome.

La dernière épreuve retirée des ruines du théâtre de Brooklyn a été un cœur humain. Les autorités ayant appris la conviction qu'il n'y a plus de victimes sous les décombres, ont cessé de les faire garder par la police, et beaucoup de curieux vont visiter la scène maintenant accessible, de ce lamentable désastre.

Les souscriptions reçues tant à New-York qu'à Brooklyn, pour les familles qui ont été atteintes par la catastrophe a privés de leurs soutiens naturels, s'élevaient jeudi à \$11,328.22. Les recettes de la soirée donnée mardi à leur bénéfice au théâtre de Chestnut street à Philadelphie, dépassent \$1,100.

THÉOLOGIE.—Le bien Joseph Henry-Louis-Charles de Palm, grand comte de l'ordre du Saint-Sépulchre, Prince de l'Empire Romain, chevalier de Malte et membre de la secte des Théosophes, est décédé en mai dernier à Washington (Pennsylvanie), laissant un testament par lequel il ordonne qu'il soit disposé de son corps par crémation conformément à la doctrine théosophique. La dépouille mortelle du défunt a provisoirement été embaumée et déposée dans le caveau du cimetière luthérien, d'où elle sera extraite le 6 décembre pour être crémée sur un bûcher.

Le bûcher ou appareil crématoire, a été construit par le Dr. LeMoine. C'est un petit bâtiment de briques, recouvert d'une toiture de fer et divisé en deux compartiments, la salle de réception et celle du fourneau. A centre de la salle de réception, est un catalfalque, sur lequel le corps sera placé pendant les derniers préparatifs, et tout autour sont des sièges pour les amis et spectateurs. Une porte met en communication cette salle avec celle du fourneau, qui sera chauffée avec coke. Audessus du fourneau est une espèce de cornue, mesurant 7 pieds de long, 20 pouces de haut et 25 de large.

Le fourneau sera allumé le matin du 5 décembre, et l'on calcule qu'il faudra 24 heures environ pour que la cornue soit chauffée à blanc. Le corps sera mis dans la cornue de 6 à 7 heures du matin, et l'on pense que la crémation se accomplira vers midi. Mais il faudra encore attendre 36 heures environ pour que la cornue soit suffisamment refroidie. Alors les os seront recueillis et placés dans plusieurs petits bûches, pour être distribués aux amis.

Pendant l'opération, des discours seront prononcés par le docteur LeMoine, par le colonel Olcott exécuter testamentaire, par le Rcv. Haynes, président du collège Washington et Jefferson et par plusieurs autres personnages éminents.

Naiissance.

En cette ville, le 28 du courant la Dame A. E. Gervais, Ecr. avocat, une fille.

Adresse d'Affaires

A. L. DESAULNIERS
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

M. DOU ALL & HOULISTON
AVOCATS
Bureau : rue St. Joseph, 100

A. B. CRESSE
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

MAJHIOT & COOKE
AVOCATS
Bureau : rue St. Joseph, 100

GERVAIS & GERIN
AVOCATS
Bureau : rue St. Joseph, 100

P. A. BOUDREAU
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

J. B. L. HOULD
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

J. B. O. DUMONT
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

Le Lottinville & Dupont
AVOCATS
Bureau : rue St. Joseph, 100

Turcotte & Paquin
AVOCATS
Bureau : rue St. Joseph, 100

J. F. V. BURBAU
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

EPHREM DUFRESNE
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

P. N. MARTEL
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

M. HONAN
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

ALEXIS L. DESAULNIERS
AVOCAT
Bureau : rue St. Joseph, 100

Dr. G. G. G. G.
Bureau : rue St. Joseph, 100

Dr. H. THERIEN
Bureau : rue St. Joseph, 100

Dr. J. A. MEEK
Bureau : rue St. Joseph, 100

Jos. DeNIVERVILLE
Bureau : rue St. Joseph, 100

ADOLPHUS M. HART
Bureau : rue St. Joseph, 100

P. E. VEZINA
Bureau : rue St. Joseph, 100

Geo. E. HART
Bureau : rue St. Joseph, 100

G. B. HOULISTON & Co
Bureau : rue St. Joseph, 100

ADOLPHUS G. HOULE
Bureau : rue St. Joseph, 100

AVIS
Bureau : rue St. Joseph, 100

GOD. LASSALLE
Bureau : rue St. Joseph, 100

Chas. Dion
Bureau : rue St. Joseph, 100

BUREAU DE
Bureau : rue St. Joseph, 100

L'ONGUET de Mathieu
Bureau : rue St. Joseph, 100

AVI
Bureau : rue St. Joseph, 100

Depuis L'Incendie
Bureau : rue St. Joseph, 100

J. B. O. DU MONT
Bureau : rue St. Joseph, 100

GEORGE BALZER
Bureau : rue St. Joseph, 100

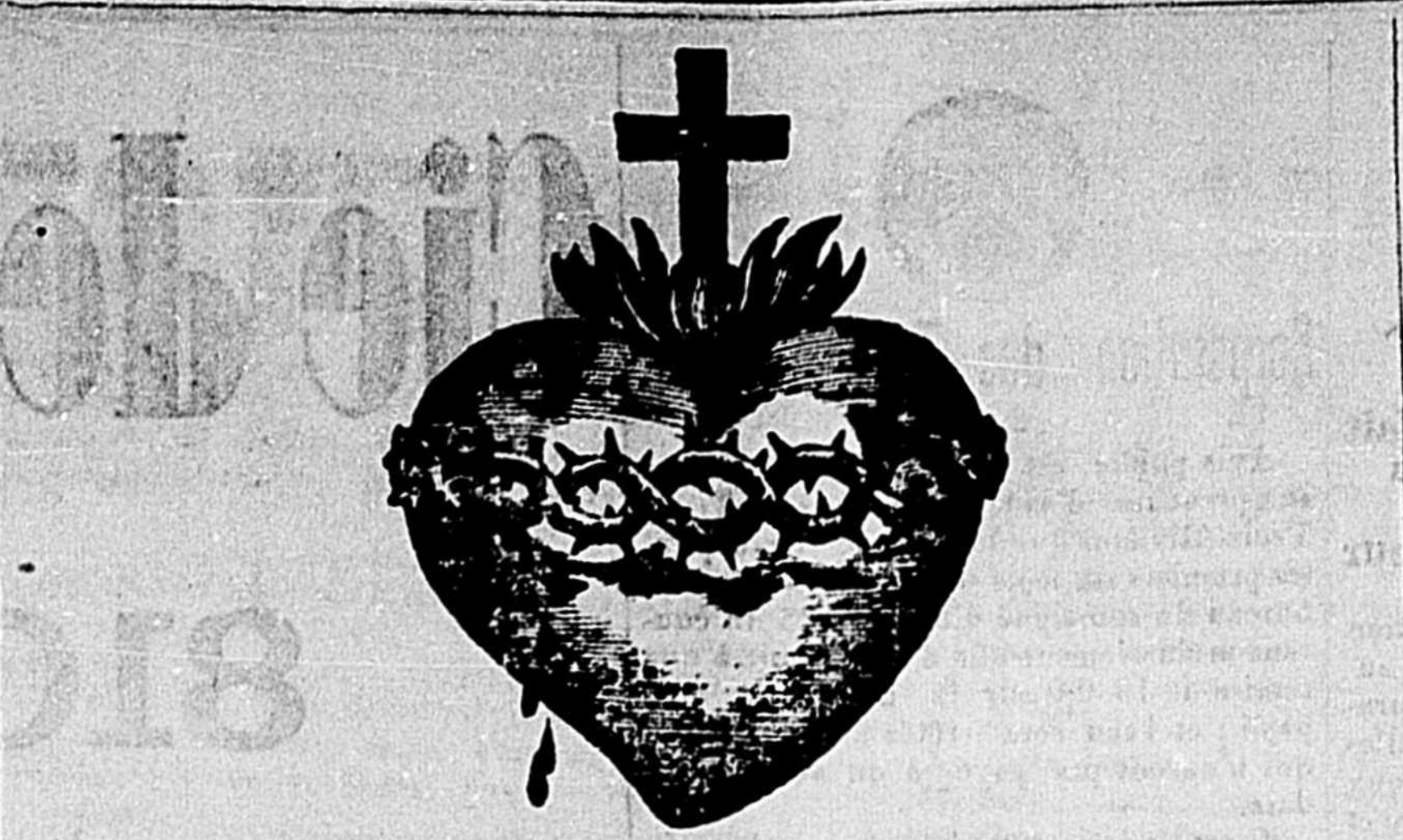
COMMISSIONNAIRE
Bureau : rue St. Joseph, 100

CANCERS
Bureau : rue St. Joseph, 100

HOTEL CENTRAL
Bureau : rue St. Joseph, 100

HOTEL UNION
Bureau : rue St. Joseph, 100

Maison Bonsecours
Bureau : rue St. Joseph, 100



GRANDE LOTERIE DU SACRE CŒUR

Cette Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

VALEUR DE LA LOTERIE.

1 Bourse en or de	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do	2,000.00	2,000.00
1 do do	2,000.00	1,000.00
1 do do	500.00	500.00
5 do do	100.00	500.00
5 do do	50.00	250.00
250 lots à bâtir valeur moyenne	500.00	250,000.00
50 chausures, de toutes les couleurs plusieurs en drap d'or	24.00	1,200.00
20 ciseaux, do do	20.00	400.00
42 caisses, do do	18.00	756.00
8 encenseuses, do do	6.00	48.00
12 encenseuses, do do	32.00	432.00
12 paires de bûches, do do	6.00	72.00
12 garnitures d'autel, do do	30.00	360.00
200 objets, do do	3.00	600.00
1000 do do	2.00	2,000.00
20 do do	1.00	2,000.00
1 benitier, do do	4.00	4.00
Total		\$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de direction est composé d'un Prêtre, du Vicaire Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur Général s'occupe d'un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Le jour et le lieu du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur Général.

Le onzième billet est donné à celui qui n'achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr., Directeur Général ainsi que le cachet de la Loterie du Sacre-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

PRIX DU BILLET — \$1.00

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur.

F. X. COCHUE,
No. 156, rue Notre-Dame, Montréal

1 Septembre 1876.

ON DEMANDE
Bureau : rue St. Joseph, 100

F. X. LAMBERT
Bureau : rue St. Joseph, 100

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Bureau : rue St. Joseph, 100

IMPERIALE
Bureau : rue St. Joseph, 100

LONDRES
Bureau : rue St. Joseph, 100

Le Coton en Fuseaux
Bureau : rue St. Joseph, 100

CLARK'S ELEPHANS
Bureau : rue St. Joseph, 100

SIX CORD
Bureau : rue St. Joseph, 100

Le Coton en Fuseaux
Bureau : rue St. Joseph, 100

CLARK'S ELEPHANS
Bureau : rue St. Joseph, 100

SIX CORD
Bureau : rue St. Joseph, 100

To Let
Bureau : rue St. Joseph, 100

A Louer
Bureau : rue St. Joseph, 100

EMPLOI
Bureau : rue St. Joseph, 100

TRAITEMENT DES MEDECINS
Bureau : rue St. Joseph, 100

REMEDE
Bureau : rue St. Joseph, 100

Dr. Birnbaum
Bureau : rue St. Joseph, 100

AVIS
Bureau : rue St. Joseph, 100

PAPIER HOLLANDAIS
Bureau : rue St. Joseph, 100

POUR SINAPISMES
Bureau : rue St. Joseph, 100

Le Coton en Fuseaux
Bureau : rue St. Joseph, 100

CLARK'S ELEPHANS
Bureau : rue St. Joseph, 100

SIX CORD
Bureau : rue St. Joseph, 100

Le Coton en Fuseaux
Bureau : rue St. Joseph, 100

CLARK'S ELEPHANS
Bureau : rue St. Joseph, 100

SIX CORD
Bureau : rue St. Joseph, 100

H. Craig & Co.
Bureau : rue St. Joseph, 100

AVIS
Bureau : rue St. Joseph, 100

Le Blanchissage fait sans travail
Bureau : rue St. Joseph, 100

PARFAITE LAVEUSE
Bureau : rue St. Joseph, 100

AVIS
Bureau : rue St. Joseph, 100

LA "CITOYENNE"
Bureau : rue St. Joseph, 100

LA VENDRE
Bureau : rue St. Joseph, 100

LA VENDRE
Bureau : rue St. Joseph, 100